

## **La ville d'Orly dispose d'un Point d'accès au droit (Pad), situé 2 place Gaston Viens (place du Fer-à-Cheval).**

Gratuit, permanent et confidentiel, ce lieu d'accueil, d'écoute et d'orientation a vocation à délivrer aux citoyens une information de proximité sur leurs droits et obligations lorsqu'ils sont amenés à rencontrer des difficultés d'ordre juridique dans les actes de la vie quotidienne. En un lieu, il réunit des professionnels du droit capables de vous informer, de vous orienter et de vous assister pour trouver des solutions concrètes.

**3 postes informatiques sont mis à disposition pour faire vos démarches les lundi, mardi et mercredi.**

## **Les permanences**

- **La Déléguée du Défenseur des Droits** : le 1<sup>er</sup> jeudi et le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois - sur rendez-vous pris auprès Pad.
- **Le Délégué cohésion Police/population** : mardi après-midi et mercredi - sur rendez-vous pris auprès Pad.
- **La Correspondante justice/ville** : sur rendez-vous pris au 01 48 53 69 27.
- **La Confédération du logement** : le lundi (numéro de semaine impair) - sur rendez-vous pris auprès Pad.
- **La Notaire** : le 1<sup>er</sup> lundi du mois - sur rendez-vous pris auprès Pad.
- **Les Juristes du CIDFF** : mardi et jeudi après-midi - sur rendez-vous pris auprès Pad.
- **L'Avocat du Barreau de Créteil** : le mardi - sur rendez-vous pris auprès Pad.
- **Le Conciliateur de justice** : le mercredi (numéro de semaine impair) - sur rendez-vous pris auprès Pad.
- **L'Aide administrative** : le mercredi après-midi - sur rendez-vous pris auprès Pad.
- **La Ligue des Droits de l'Homme** : le samedi 2 fois par mois (jours affichés sur la porte du Pad) - SANS rendez-vous.
- **Avocat, spécialisé en droit du travail** : jeudi matin - sur rendez-vous pris auprès Pad.

## **Prendre rendez-vous**

**Les référents du Point d'accès au droit d'Orly vous reçoivent et vous orientent pour une prise de rendez-vous avec un intervenant :**

- **Au Point d'accès au droit (sur place)** : le lundi, mardi, mercredi et jeudi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.
- **Par téléphone** : du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

## **Informations pratiques**

### **Point d'accès au droit**

2 place Gaston Viens (place du Fer-à-Cheval)

Tél. : 01 48 53 69 28

Prise de RDV sur place ou par téléphone